

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LES LOTS 4 352 587  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT AU 3695 DU CHEMIN HEMMING

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 19 avril 2021 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de diminuer de 6 mètres à 3 mètres la marge avant minimum pour le bâtiment principal projeté, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 19 avril 2021 à 16h30 :  
Téléphone : 819 478-6571  
Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 2 avril 2021.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière

